



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



**maximilien**  
LE PORTAIL DES MARCHÉS PUBLICS  
FRANCIENS



## DOSSIER DE PRESSE



***Le jeudi 16 novembre 2017 à Vitry-sur-Seine***

*Action cofinancée par le fonds social européen  
dans le cadre du programme opérationnel national "emploi et inclusion" 2014-2020*

**Le site <https://Openmapsocial.wordpress.com>**

Contact Presse : Véronique Massé, agence Isée  
[v.masse@isee-communication.fr](mailto:v.masse@isee-communication.fr) / 06 23 92 26 35

## SOMMAIRE

	<b>Page</b>
<b>Les Rencontres Openmap ESS</b>	
Raphaële VOSS, Chef de Projet de la MACS (Mission d'Appui au développement des Clauses Sociales)	3
<b>Introduction au dossier de presse</b>	
• Jean-François LEGARET, Président du GIP Maximilien	4
• Corinne CHERUBINI, Directrice de la DIRECCTE Ile-de-France	5
<b>La Rencontre Openmap ESS du 16 novembre 2017</b> à la Ressourcerie du Spectacle à Vitry-sur-Seine	6-7
<b>TEMOIGNAGES</b>	
<b>EPT Grand-Orly Seine Bièvre</b> – Entretien croisé entre Ahmed M'SAIDIE, Directeur de la commande publique, Stéphanie BARDON, Chef de mission à l'Economie Sociale et Solidaire et Denise ACHACHE, Responsable pôle prévention des déchets	8-9
<b>TEMOIGNAGES</b>	
<b>Société du Grand Paris</b> - Yvonne NECKENIG, Chargée de mission clauses de responsabilité sociale - Projet Emploi - Cabinet du Président du Directoire et Frédéric WILLEMIN, Directeur de l'ingénierie environnementale	10-11
<b>TEMOIGNAGE</b>	
<b>UNEA</b> - Jimmy FERNANDES, chargé de mission	12-13
<b>TEMOIGNAGE</b>	
<b>Le Petit Plus</b> - Mathieu BOULLENGER, Président et Fondateur	14-15
<b>PRESENTATIONS</b>	
ARES Services, Croix Rouge insertion-APPRO 77, Extramuros, Lemon Aide, Nouvelle Attitude : structures ESS ayant pitché le 16 novembre	16-17-18
<b>Le GIP Maximilien</b>	19-20
<b>La MACS (Mission d'Appui au développement des Clauses Sociales)</b>	20-21
<b>La Ressourcerie du Spectacle</b>	22

## Les Rencontres Openmap ESS

**La Mission d'Appui au développement des Clauses Sociales**, mise en place en juillet 2016 dans le cadre des marchés du Grand Paris, est pilotée au niveau régional par le GIP Maximilien. Avec pour objectif de faciliter la mise en œuvre des clauses sociales, de coordonner les acteurs de l'insertion sur les territoires et de consolider les données relatives à l'insertion professionnelle.

Le GIP Maximilien a pour mission d'une part, la mise en œuvre du développement des clauses sociales et de l'emploi durable par la commande publique et d'autre part, la mobilisation et la coordination des acteurs intervenant sur les aspects sociaux de la commande publique, en lien avec les huit coordinations départementales.

En 2020, atteindre 25% de marchés comprenant au moins une disposition sociale : tel est l'objectif du second plan national d'action pour les achats publics durables (PNAAPD). Les clauses sociales sont un levier d'insertion professionnelle et d'accès à l'emploi durable. Elles permettent d'agir positivement sur la dimension sociale du développement durable.

**Les Openmap ESS** répondent à l'importance de mobiliser les structures de l'ESS, de l'IAE et du handicap aux marchés publics clausés. Elles permettent également de sensibiliser les acheteurs publics aux offres de service disponibles sur le territoire. Elles sont une réponse concrète et pratique à la capacité du GIP Maximilien à fédérer et mettre en lien les différents acteurs de la clause sociale : maîtres d'ouvrage, acteurs de l'insertion, réseaux professionnels, entreprises, acheteurs publics...

**Raphaële VOSS, Chef de Projet de la MACS**



Photos de l'Openmap ESS du 18 mai 2017 à l'université de Nanterre : plus de 180 participants réunis.



**maximilien**  
LE PORTAIL DES MARCHÉS PUBLICS  
FRANCIENS

## Trois questions à Jean-François LEGARET, Président du GIP Maximilien, Conseiller Régional

### ***En quoi le GIP est le bon outil au service des objectifs de la MACS ?***

Le GIP Maximilien a été initié par la Région Ile-de-France pour proposer dès 2013 un portail de marchés publics afin, d'une part, de faciliter l'accès des TPE/PME à la commande publique via un seul site web regroupant l'ensemble de la commande publique francilienne ; d'autre part d'optimiser la chaîne d'achats via le déploiement des usages numériques et la prise en compte du développement durable.

Par sa capacité à fédérer de nombreux acheteurs, le GIP permet de créer des liens entre les différents acteurs des achats responsables que sont les maîtres d'ouvrages, les acteurs de l'insertion, les entreprises et les acheteurs publics ; ces derniers sont ainsi en mesure de partager et de mutualiser leurs bonnes pratiques en matière de clauses sociales.

### ***En quoi la MACS est-elle une valeur ajoutée pour la feuille de route de Maximilien par rapport aux autres chantiers du GIP ?***

Dès 2015, le GIP Maximilien est devenu pilote en Ile-de-France du projet national «Tout démat 2018» animé par le SGMAP (Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique) afin d'accompagner les acheteurs publics franciliens à se préparer à la dématérialisation totale.

En 2016, le pilotage de la mission MACS qui nous a été confié par la DIRECCTE nous permet de proposer à nos membres des réponses nouvelles sur le volet social des marchés publics et d'enrichir les actions d'accompagnement qu'on leur propose. Au travers de la MACS nous avons à cœur d'œuvrer sur le volet social pour le développement des clauses sociales dans la commande publique francilienne et la progression de l'emploi durable. Nous pouvons ainsi valoriser et diffuser les bonnes pratiques ainsi que notre action en faveur de l'accès des TPE-PME aux marchés publics.

### ***En quoi l'échelon régional est un périmètre adéquat pour ce type de Mission ?***

La MACS a été mise en place pour répondre aux enjeux d'emploi des nombreux projets d'aménagement du Grand Paris.

Le périmètre d'intervention du GIP - la région Ile-de-France - étant le même que celui de la MACS, nous disposons d'une certaine légitimité et d'une certaine visibilité pour répondre aux besoins de nos financeurs (DIRECCTE Ile-de-France et la Région Ile-de-France). Par ailleurs, mobiliser nos partenaires et coordinations départementales des clauses qui œuvrent sur le terrain est pour nous un enjeu qui contribue à ce que la question des clauses sociales dans les marchés publics progresse de jour en jour.



## Trois questions à Corinne CHERUBINI, Directrice de la DIRECCTE Ile-de-France

### ***Pourquoi avoir choisi le GIP Maximilien pour piloter la MACS ?***

La MACS devait être portée par un acteur représentatif de l'ensemble des acheteurs publics, donc bénéficiant d'une bonne assise régionale. Il était également important que sa connaissance et son expertise en matière de clauses sociales et de marchés publics soient reconnues. Le GIP Maximilien répond à tous ces critères.

### ***Selon vous, par quels moyens et avec quelles initiatives peut-on développer les clauses sociales dans les marchés publics franciliens ?***

La mobilisation des donneurs d'ordre pour accroître le nombre de marchés comportant des clauses sociales est essentielle et répond à une volonté forte de l'Etat. Pour cela, il faut rendre lisible auprès des donneurs d'ordre et des entreprises l'offre de services des facilitateurs de clauses présents sur les territoires. Les missions des facilitateurs sont multiples. En amont de la publication du marché, le facilitateur aide l'acheteur public au repérage des marchés pouvant faire l'objet de clauses et à la rédaction de la clause. En aval, il s'assure de la bonne exécution de la clause et de son évaluation.

### ***En quoi est-ce utile d'organiser des rencontres comme les Openmap ESS ? Pour les acheteurs publics d'Ile-de-France ? Pour les structures de l'ESS ? Pour les nombreux partenaires de ces rencontres ?***

Cet Openmap permet de faire connaître aux acheteurs les ressources locales et l'offre de services des entreprises de l'ESS, en particulier celles de l'IAE et du secteur du handicap, pouvant répondre à leurs marchés. Pour les entreprises de l'ESS, c'est une réelle opportunité d'accès à de nouveaux marchés. La rencontre Openmap précédente (18 Mai 2017) a ainsi réuni plus de 80 entreprises de la filière du numérique et une quinzaine d'acheteurs publics locaux et nationaux.



Dans le prolongement de la première rencontre Openmap ESS, **Corinne CHERUBINI, Directrice de la DIRECCTE Ile-de-France** et **Jean-François LEGARET, Président du GIP Maximilien et Conseiller régional**, avec le soutien de l'**EPT Grand-Orly Seine Bièvre**, ont organisé une seconde matinale d'échanges entre acheteurs publics franciliens et structures de l'Economie Sociale et Solidaire sur la thématique de l'économie circulaire - filière

déchets **le jeudi 16 novembre 2017**.

La rencontre Openmap ESS s'est déroulée à la Ressourcerie du Spectacle à Vitry-sur-Seine, lieu emblématique de l'économie circulaire au service du spectacle (voir page 22 de ce dossier). Elle réunissait **des acheteurs publics franciliens et des structures de l'Economie Sociale et Solidaire (y compris SIAE et EA/ESAT) du secteur de l'économie circulaire (filiale déchets)** autour de la question des clauses sociales dans les marchés publics et de l'insertion des publics éloignés de l'emploi.

Cette rencontre visait, d'une part, à favoriser la connaissance de l'offre des structures de l'ESS auprès des acheteurs publics et de leurs services opérationnels (SI, communication, formation, développement économique, administration générale, environnement...). D'autre part, à sensibiliser les structures de l'ESS aux contraintes des services achats des acteurs publics et à leurs besoins sur les 18 prochains mois.



Cet Openmap ESS était le deuxième d'une série de trois rencontres (la 3ème aura lieu en 2018) et s'inscrit de facto dans le prolongement du 1er Openmap ESS (photo ci-contre) ; dédié au secteur du numérique, celui-ci avait réuni plus de 180 participants le 18 mai dernier <https://Openmapsocial.wordpress.com/les-moments-forts-de-la-matinee/>

## **Une matinée entière avec table-ronde, pitches et networking**

L'Openmap ESS a été introduit par Benjamin LEPERCHEY, Directeur adjoint de la DIRECCTE Ile-de-France, Sandrine BOUSQUET, Directrice adjointe du GIP Maximilien et Ahmed M'SAIDIE, Directeur de la commande publique à l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre.

**TEMOIGNAGES** - La DIRECCTE Ile-de-France et l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre témoignent sur leur participation à cette rencontre. Lire respectivement page 5 et pages 8-9.

La matinée s'est poursuivie par une table-ronde « **Osez l'Economie Sociale et Solidaire dans les marchés publics !** » :

- **Les enjeux de l'économie circulaire** par Thomas HEMMERDINGER, Chef de projet Démarches territoriales et économie circulaire à l'ARENE Ile-de-France et Martin BOBEL, coordinateur du REFER.
- **Mieux connaître l'offre ESS sur le secteur de l'économie circulaire** par Bruno GARCIA, Délégué Régional de la Fédération des Entreprises d'Insertion, représentant le GRAFIE et Sylvain COUTHIER, Délégué Régional de l'UNEA.

**TEMOIGNAGE** – Jimmy FERNANDES, chargé de mission à l'UNEA témoigne. Lire pages 12-13.

- **Facilitez-vous l'accès aux marchés publics via le portail Maximilien !** par Sandrine BOUSQUET, Directrice adjointe du GIP Maximilien.
- **Success story d'une démarche réussie de mise en œuvre d'un marché de gestion des déchets :** intervention croisée de Laurent DUTERTRE, Responsable du service achats à Eau de Paris, Alain GACHET, Directeur opérationnel de l'EPEC et Tristana CANAPLE, Chef de projets Solutions ESAT/EA du Réseau GESAT.

- « Les chantiers du Grand Paris : un défi à relever pour l'économie circulaire! » - Témoignage de Frédéric WILLEMIN, Directeur de l'ingénierie environnementale à la Société du Grand Paris.

**TEMOIGNAGES** – Yvonne NECKENIG BRAMON, Chargée de mission clauses de responsabilité sociale - Projet Emploi - Cabinet du Président du Directoire et Frédéric WILLEMIN, Directeur de l'ingénierie environnementale. Lire pages 10-11.

Ce fut ensuite la séance de pitches en public de six structures\* de l'ESS (pré-sélectionnées sur dossier de candidature) qui ont présenté leurs solutions et projets innovants dans le secteur de l'économie circulaire/filière déchets.

Ces structures ont bénéficié d'une ½ journée d'accompagnement à la préparation des pitches, accompagnement effectué par deux structures : Les Beaux jours, agence d'innovations et de design social ([www.les-beaux-jours.fr](http://www.les-beaux-jours.fr)) et Les Petites Rivières, agence de conseil en innovation sociale et responsabilité sociétale (<http://lespetitesrivieres.com>).

**TEMOIGNAGES** – Mathieu BOULLENGER, Président et Fondateur de l'EA Le Petit Plus (arrivé en tête des candidatures retenues) témoigne (voir pages 14-15) – Lire également en pages 16 à 18 une présentation des cinq autres structures de l'ESS qui ont pitché : ARES Services, Croix Rouge insertion – APPRO 77, Extramuros, Lemon Aide et Nouvelle Attitude.

La matinée s'est prolongée avec des rencontres individuelles - **79 entretiens étaient programmés** - entre **10 acheteurs publics\*** qui ont échangé avec **27 entreprises de l'ESS** sur les spécificités de la commande publique.

(\*) Conseil régional IDF, Département des Hauts-de-Seine, Département du Val-de-Marne, Société du Grand Paris, Ville de Paris, Direction des Achats de l'Etat, Grand-Orly Seine Bièvre, Office Public de l'Habitat départemental de Seine-et-Marne, Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine, Fondation Partage et Vie.



En parallèle une douzaine de partenaires - acteurs publics, représentants de l'ESS et du monde économique - ont participé à cette rencontre dont 8 partenaires qui ont accueilli les participants sur leurs espaces d'exposition : GRAFIE, FEI, UNEA, CRESS IDF, DIRECCTE Ile-de-France, Conseil régional Ile-de-France, Ecologic, GIP Maximilien.





**Entretien avec Ahmed M'SAIDIE, Directeur de la commande publique, Stéphanie BARDON, Chef de mission à l'Economie Sociale et Solidaire et Denise ACHACHE, Responsable pôle prévention des déchets.**

Créé au 1er janvier 2016 dans le cadre de la mise en place de la métropole du Grand Paris, le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre est un établissement public de coopération intercommunale situé au sud de la Métropole, sur les départements de l'Essonne et du Val-de-Marne. Avec 123 km<sup>2</sup>, 24 communes, près de 700 000 habitants, il est le plus grand territoire de la métropole par sa

surface et son nombre de communes, le deuxième après Paris en nombre d'habitants.

Il exerce de plein droit, entre autres, les compétences suivantes : Développement économique et aménagement, Politique de la ville, Eau et assainissement, Gestion des déchets ménagers et assimilés, Elaboration d'un plan local d'urbanisme, Elaboration d'un plan climat-air-énergie...

Premier pôle économique de la Métropole du Grand Paris après Paris, le Grand-Orly Seine Bièvre <http://www.grandorlyseinebievre.fr> est un territoire à forts enjeux métropolitains avec des atouts exceptionnels. Connecté à l'international avec l'aéroport d'Orly, le plus grand marché de produits frais au monde, le Marché d'Intérêt National de Rungis, y est installé. Il est irrigué par des axes routiers structurants avec notamment les autoroutes A6, A10 et A86. Un réseau de transports en commun dense permet une accessibilité remarquable avec notamment des pôles multimodaux situés à quelques minutes du cœur de Paris. Celui-ci sera complété par 3 nouvelles lignes de métro, 2 tramways, et plusieurs BHNS.

Avec 50 000 établissements et 300 000 emplois, il bénéficie d'un tissu économique diversifié et équilibré, et offre un large choix en immobilier d'entreprise, que ce soit dans le secteur tertiaire (1er parc d'affaires privé du Sud francilien, ICADE) ou des locaux d'activité productive (plateforme logistique SOGARIS, zones industrielles) en passant par la R&D et l'innovation (cœurs de la Silver Économie et de la Vallée Scientifique de la Bièvre). De grands comptes comme Sanofi ou la FNAC y ont installé leur siège et le territoire peut également s'appuyer sur un tissu de petites entreprises et de start-up de domaines d'activité très variés. Le numérique, la santé, la Silver économie, ... y tiennent une place de premier choix avec des écosystèmes d'acteurs (entreprises, écoles, réseaux, ...) et des structures d'accompagnement riches (incubateurs, pépinières et hôtels d'entreprise, etc.).

De par son écosystème et son formidable potentiel de développement, le territoire Grand-Orly Seine Bièvre incarne parfaitement le territoire d'avenir et d'innovation de la Métropole du Grand Paris.

---

***Vous êtes partenaire de l'Openmap ESS du 16 novembre dédié à l'économie circulaire (filière déchets). Qu'attendez-vous de votre participation à cette matinale, notamment aux rencontres bilatérales - autrement dit de networking - avec les structures de l'ESS ?***

**Ahmed M'Saidie :** Si nous voulons faire de la commande publique un levier d'insertion efficace, il est indispensable pour les donneurs d'ordre de connaître les secteurs d'activités et l'offre de service des entreprises de l'ESS. En matière d'économie circulaire et de gestion des déchets, cette logique de sourcing intéresse le Territoire qui est amené à lancer des marchés dans ce domaine. Au-delà de l'aspect technique, la participation du Territoire à l'Openmap ESS est le signe de l'intérêt porté aux enjeux sociaux et environnementaux qui accompagnent cette démarche.

***Le 27 juin 2017 vous avez signé une convention avec la Société du Grand Paris (SGP), partenaire comme vous de l'Openmap du 16 novembre. En quoi consiste cette convention, qu'en attendez-vous pour le développement de l'emploi local et l'insertion dans les territoires de l'EPT ?***

**Stéphanie Bardon :** La convention signée entre la SGP, le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre et le Conseil départemental du Val-de-Marne doit permettre de favoriser les retombées économiques - et notamment en termes d'emplois - des chantiers de travaux du Grand Paris Express (GPE). Pour répondre à cet objectif, la convention repose sur 3 axes majeurs : l'inscription de clauses sociales dans les marchés liés au GPE, l'anticipation des besoins en recrutement et la préparation des publics aux emplois induits par les travaux, l'accès des TPE/PME aux opportunités économiques que représente ce chantier colossal.

Concrètement, un dispositif territorial permettant d'assurer la mise en œuvre et le suivi des clauses d'insertion du GPE est désormais opérationnel à l'échelle de l'EPT. Il fait l'objet d'un partenariat étroit avec les facilitateurs locaux et autres acteurs de l'emploi.

Fin octobre 2017, 4.500 des 146.000 heures d'insertion prévues sur le lot dont nous sommes référents étaient réalisées, correspondant à 29 personnes embauchées via les clauses sociales. Il s'agit du démarrage : l'objectif est d'élargir le nombre de personnes recrutées et formées dans les mois qui viennent. Quant à la clause TPE/PME, nous espérons qu'elle induise des résultats en termes d'emploi local à moyen terme.

**Selon vous, quel est l'intérêt de ces rencontres Openmap pour les acheteurs publics et les structures de l'ESS ? En quoi cela peut-il faire évoluer la stratégie d'achat responsable des donneurs d'ordre ?**

**Stéphanie Bardon :** La prise en compte d'objectifs sociaux et environnementaux est devenue récurrente dans les politiques d'achats publics. Elle le devient également dans les achats privés, sous l'impulsion de la RSE. Des initiatives telles que l'Openmap permettent aux structures de l'ESS de faire connaître leur savoir-faire et d'être ainsi identifiées auprès des donneurs d'ordre ; pour les acheteurs, c'est un moyen de développer efficacement une politique d'achats qui conjugue enjeux sociétaux et environnementaux dans un souci d'ancrage local. L'EPT soutient activement ce type de démarche en contribuant à la sensibilisation et à l'accompagnement des donneurs d'ordre mais aussi des acteurs locaux de l'ESS.

**Ahmed M'Saidie :** Le cadre juridique des marchés publics prévoit un certain nombre de dispositifs visant à favoriser l'accès des TPE/PME à la commande publique ou encore à promouvoir les achats socialement responsables. Ainsi le sourçage, l'allotissement, la réservation de marchés en faveur des SIAE (structures d'insertion par l'activité économique) ou encore les clauses sociales sont autant d'outils mobilisables pour dynamiser l'économie locale et développer l'impact social des marchés lancés. Ces rencontres participent à la sensibilisation des donneurs et au déploiement de ces pratiques.

**Dans le cadre de votre compétence pour la gestion des déchets ménagers et assimilés faites-vous appel à des structures ESS ? Des marchés publics ont-ils été passés pour ce type de prestations ? Connaissez-vous la part des marchés réservés ?**

**Denise Achache :** Un marché réservé a été passé en 2016 par l'EPT avec la Régie des Quartiers des Portes de l'Essonne pour la collecte à domicile des objets réemployables.

Par ailleurs une consultation vient d'être lancée pour la fourniture, l'installation, l'exploitation et la maintenance de bornes pour la collecte des textiles sur l'ensemble du territoire de l'EPT.

Ce marché comporte une clause d'insertion professionnelle et de promotion de l'emploi. L'entreprise qui se verra attribuer le marché devra réaliser une action d'insertion pour permettre l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

**Le territoire de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre abrite huit ressourceries et/ou structures du réemploi parmi lesquelles la Recyclerie du Spectacle à Vitry-sur-Seine qui accueille cette rencontre Openmap. Quelles actions mène l'EPT pour favoriser le développement de l'économie circulaire, notamment de la filière déchets ?**

**Denise Achache :** La présence de ces huit structures\* est en effet un atout pour le territoire. Cela ouvre des perspectives de partenariat intéressantes autour de la question du réemploi des « déchets ». Trois d'entre elles contribuent également à l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi en développant leurs activités dans le cadre d'un chantier d'insertion. Pour ces raisons, il y a en effet matière à travailler en collaboration étroite avec ces acteurs locaux. Des partenariats - antérieurs à la création de l'EPT - existent déjà avec certains, ils visent notamment à limiter la production de déchets destinés à l'incinération ou à l'enfouissement tout en contribuant à la création d'emplois locaux et non délocalisables.

*Ressourcerie la Mine (Arcueil) ; Chic ! On ressource (Villejuif) ; Recyclerie de la Régie de quartier Les Portes de l'Essonne (Athys-Mons) ; Ressourcerie La Pagaille (Ivry-sur-Seine) ; Emmaus (Ivry-sur-Seine) ; La Cyclofficine (Ivry-sur-Seine) ; « Rejoué, le jouet solidaire » (Vitry-sur-Seine) ; La Ressourcerie du Spectacle ( Vitry-sur-Seine).*

Le Grand-Orly Seine Bièvre est :

- le 1er territoire de la Métropole après Paris en nombre d'habitants (700 000)
- le territoire le plus grand de la Métropole par sa superficie (123,6 km<sup>2</sup>, 19 km du nord au sud, 12 km d'ouest en est) et son nombre de communes (24)
- un territoire étendu à deux départements (Val-de-Marne et Essonne) et sur les deux rives de la Seine
- le 3e territoire de la Métropole en nombre d'emplois et établissements : près de 300 000 emplois et 35 000 entreprises
- un lieu de vie privilégié pour ses 700 000 habitants qui bénéficient de 770 hectares d'espaces verts publics

En savoir plus :

• Communiqué du 28 juin 2017 « Signature d'une convention emploi avec la Société du Grand Paris »

<http://bit.ly/2zODQaW>

• Portrait du territoire de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre réalisé par l'APUR et l'IAU (juillet 2016) <http://bit.ly/2ldPSHI>

**Témoignage de Yvonne NECKENIG BRAMON, Chargée de mission clauses de responsabilité sociale - Projet Emploi - Cabinet du Président du Directoire**

---

***Quels sont les grands axes mis en œuvre par la Société du Grand Paris pour renforcer l'intégration de clauses sociales dans la commande publique, dans le cadre des travaux du Grand Paris ?***

La Société du Grand Paris veut faire du Grand Paris Express une opportunité pour la croissance économique et le développement de l'emploi régional, en particulier des personnes les plus éloignées. La Société du Grand Paris inclut dans ses marchés de travaux une clause d'exécution d'un minimum de 5% des heures de travail dédiées aux personnes en insertion (demandeurs d'emplois de longue durée, jeunes sans qualification, ...) et une deuxième clause d'accès des PME pour au moins 20% de la part du marché, en cotraitance ou en sous-traitance.

Cinq conventions de partenariat pour le développement de l'emploi ont déjà été conclues en ce sens avec des établissements publics territoriaux de la métropole et une communauté d'agglomération concernés par le tracé, dont Grand-Orly Seine Bièvre (EPT12), pour accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de ces engagements. La Société du Grand Paris subventionne à hauteur de 60 000 euros par an le projet conduit par le territoire pour développer l'emploi local, favoriser l'insertion professionnelle et l'accès des PME locales, classiques ou solidaires, aux marchés publics, en lien avec les entreprises intervenant sur les chantiers et l'ensemble d'acteurs économiques et de l'emploi.

***La SGP met-elle en œuvre des dispositifs spécifiques pour faciliter l'accès des structures ESS du secteur de l'économie circulaire (filière déchets) aux marchés de travaux du Grand Paris Express ?***

Concernant la filière déchets, ce sont les entreprises titulaires de nos marchés de travaux qui répercutent nos exigences en matière de responsabilité sociale sur les attributaires de leurs marchés de gestion de déblais de chantier. Nos territoires partenaires interviennent à ce stade auprès de ces entreprises pour les accompagner dans l'exécution de leurs engagements et assurent la mise en relation avec les structures de l'ESS.

***Que pensez-vous d'initiatives telles que ces Openmap ESS ?***

Ce type d'initiative permet à la Société du Grand Paris d'informer les structures de l'économie sociale et solidaire sur les opportunités liées au Grand Paris Express. Le défi pour l'économie sociale et solidaire est de taille. Etre en mesure de l'accompagner relève de notre responsabilité d'acteur public.

**Témoignage de Frédéric WILLEMIN, Directeur de l'ingénierie environnementale**

---

***Qu'attendez-vous de votre participation à la nouvelle rencontre Openmap ESS du 16 novembre qui portera sur l'économie circulaire (filière déchets) ?***

La Société du Grand Paris (SGP) est l'établissement public à caractère industriel et commercial chargé de la construction du futur métro du Grand Paris Express (68 nouvelles gares, 200 km de lignes essentiellement souterraines). Avec l'entrée en jeu des tunneliers à partir de 2018, le défi de la prise de conscience de l'économie circulaire sera considérable dans le bassin parisien.

Aussi, la SGP veut mettre en place une politique exemplaire de gestion des 45 millions de tonnes de déblais des chantiers du Grand Paris Express. Moins de 5% de ces terres qui seront excavées sont estimées polluées du fait d'activités industrielles passées et seront traitées en conséquence. Le reste représente un vrai potentiel et la SGP s'est en ce sens engagée à revaloriser 70% des terres issues de ses chantiers, le stockage définitif devant rester minoritaire.

Traçabilité, transports alternatifs au routier, valorisation des déblais : la nécessité de fournir des matériaux dans un souci d'économie de la ressource et dans le respect de l'environnement suppose un défi considérable pour l'économie circulaire et le développement des filières et le secteur de l'ESS doit y prendre sa place.

***Pouvez-vous nous parler de l'appel à projets innovants « Le Grand Paris des déblais » lancé avec l'ADEME ?***

La variété du sous-sol francilien, aussi bien par sa granulométrie (sable, cailloux...) que par sa composition chimique nécessite une diversité de solutions de revalorisation : du réaménagement des carrières à la fertilisation des terres stériles, à la transformation en matériaux pour la fabrication de terre crue, ciment, plâtre, sable pour béton, briques..., ou encore l'aménagement de parcs urbains. La SGP s'est penchée sur les possibilités et a mis en ligne un catalogue des solutions de valorisation, puis a lancé avec l'ADEME un appel à projets innovants « Le Grand Paris des déblais \* ».

Six projets ont été retenus, portant sur la caractérisation, la valorisation, ou l'évacuation des déblais par transport alternatif.

(\*) Pour en savoir plus : <http://www.innovation.societedugrandparis.fr/defi/grand-paris-deblais/>



**« Notre logique est économique, notre mission est sociale »**

Interview de Jimmy FERNANDES, Chargé de mission

Créée il y a 30 ans (1987), l'Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA) est une association professionnelle qui fédère les Entreprises Adaptées (+ de 500 adhérents) et les représente auprès des acteurs publics et privés. L'UNEA défend et promeut le modèle de l'Entreprise Adaptée en communiquant leur savoir-faire et leur professionnalisme, en soutenant leur développement, et en tissant dans le milieu économique tous liens favorables à la croissance et à l'emploi pérenne de personnes en situation de handicap. Elle accompagne les Entreprises Adaptées dans leur politique RSE afin de développer et mesurer leur performance économique, sociale, et environnementale et de la valoriser auprès de leurs parties prenantes, notamment leurs partenaires économiques. L'UNEA œuvre pour l'application de la Loi de 2005\* sur l'ensemble du territoire, elle défend les intérêts des Entreprises Adaptées (EA).

(\*) La Loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances a maintenu l'obligation d'emploi de personnes handicapées, pour les entreprises de plus de 20 salariés, à 6% de leur effectif global. Elles peuvent s'acquitter partiellement de cette obligation en faisant appel à la sous-traitance auprès des Entreprises Adaptées.

***Quelle collaboration avez-vous établie avec le GIP Maximilien dans le cadre de la mission MACS ? En quoi cette mission est-elle essentielle pour l'UNEA, quels soutiens réciproques avez-vous construits ?***

L'UNEA est partie prenante dans la réussite de la Mission d'Appui au développement des Clauses Sociales en Ile-de-France (MACS). En effet, une convention de partenariat permet à nos deux structures de s'engager à contribuer au développement des clauses sociales dans les marchés publics et surtout à améliorer la visibilité de l'offre de service des Entreprises Adaptées. Notre modèle d'entreprise (milieu ordinaire) n'est malheureusement pas assez connu malgré nos capacités à répondre aux besoins de nos clients tout en participant activement à l'inclusion de publics en situation de handicap.

***Que pensez-vous de cette initiative des Openmap ESS ? Pourquoi avoir accepté d'être partenaire de la rencontre du 16 novembre dédiée à l'économie circulaire ?***

L'Openmap ESS a, pour notre réseau, deux principaux objectifs.

D'une part, nous souhaitons présenter le modèle « Entreprise Adaptée » et la qualité des services fournis par nos structures dans un grand nombre de secteurs d'activités et notamment le traitement des « déchets » via l'économie circulaire. Il est important de retenir que notre niveau de service est un gage de réussite de notre développement économique. Ce dernier est indispensable pour nous permettre d'intégrer de plus en plus de personnes en situation de handicap. Nos clients nous reconnaissent désormais autant pour notre savoir-faire que pour notre capacité à accueillir des personnes « différentes ».

D'autre part, nous avons également pour objectif de convaincre les Entreprises Adaptées que l'accès aux contrats publics n'est pas insurmontable. Cet espace d'échanges directs avec des acheteurs publics doit faciliter l'interconnaissance et surtout démontrer que les procédures « marchés » ne sont pas si compliquées, et ne se limitent pas aux marchés réservés. Avec de la méthode et l'apparition des marchés publics simplifiés, n'importe quelles TPE/PME (dont nous faisons partie) peut devenir un partenaire économique d'une collectivité territoriale et même de l'Etat.

***Selon vous, quel est l'impact de ces rencontres sur les échanges entre les acheteurs publics et les EA ? En quoi cela peut-il faire évoluer la stratégie d'achat responsable des donneurs d'ordre ?***

L'Openmap ESS est aussi l'occasion de faire prendre conscience aux acheteurs que l'acte d'achat n'est pas seulement un acte économique. Il peut également revêtir une forme d'acte social et environnemental qu'il ne faut pas avoir honte d'assumer.

L'achat public doit être désormais perçu comme un moyen de servir une politique publique tout en répondant à ses besoins. Ainsi, les titulaires des contrats publics doivent de plus en plus valoriser leur capacité à créer de l'emploi, de la consommation, une gestion plus durable de leur impact sur l'environnement... Ce que l'Entreprise Adaptée fait quotidiennement de façon naturelle. Elles sont prêtes à répondre aux engagements de développement durable des donneurs d'ordre publics sans grand bouleversement de leur organisation. La réforme de la commande publique propose des outils juridiques pour acheter à un bon rapport qualité/prix et les Entreprises Adaptées sont une des solutions pour le faire tout en ayant un regard social.

***Quel accompagnement apportez-vous à vos adhérents pour faciliter leur accès aux appels d'offre, notamment aux marchés réservés ? Connaissez-vous le nombre de marchés réservés publiés en 2016, en 2017 ?***

Aujourd'hui, l'UNEA n'est pas positionnée comme facilitateur d'accès aux appels d'offres. Nous relayons uniquement les publications de marchés réservés disponibles sur le site Maximilien.fr. Demain, nous pourrions envisager d'accompagner nos dirigeants vers une meilleure appréhension des procédures marchés et les informer des outils mis en place pour faciliter leurs réponses. Nous nous arrêterions volontairement à cette étape car, en tant qu'UNEA, nous représentons l'ensemble des Entreprises Adaptées françaises (voire européennes avec la création de [EuCIE](#)) et nous ne pourrions pas accompagner les réponses de quelques structures.

***Que pensez-vous de l'article 36 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics réservés à des EA ? De façon globale, que pensez-vous de l'accès des EA aux marchés publics, y a-t-il encore des progrès à faire dans ce domaine ?***

Les outils juridiques permettant de réserver des marchés publics aux structures accueillant des travailleurs handicapés ne sont pas nouveaux. Ils étaient déjà en vigueur avec l'ancien code des marchés publics. De manière générale, même si l'article 36 permet une réservation de marchés et donc un accès simplifié aux contrats publics, nous revendiquons une offre de services de qualité tout à fait concurrentielle avec des entreprises traditionnelles. Nous sommes des acteurs économiques à part entière et notre savoir-faire doit primer sur notre communication autour du handicap. Notre plus belle réussite serait de reconnaître dans un premier temps notre haut niveau de service pour ensuite aborder le « handicap » de nos salariés. Il est primordial de rappeler que notre force réside dans notre capacité à faire de la différence, une richesse pour l'entreprise. Parfois, un simple aménagement du poste de travail (siège ergonomique, temps de travail aménagé, innovation organisationnelle...), permet de compenser une situation de handicap et rendre l'activité professionnelle plus agréable pour nos salariés. Le handicap, de manière générale, permet aux dirigeants d'Entreprises Adaptées de revoir régulièrement leur organisation pour être toujours plus efficace tout en ayant des conditions de travail agréables.

***Que pouvez-vous nous dire de la part des EA dans le secteur de l'économie circulaire en particulier de la filière déchets ? Tous secteurs confondus, quel est le nombre d'EA, celui de salariés (et % annuel de création d'emplois), son poids économique ?***

- 780 Entreprises Adaptées en France
- 1,4 M€ de CA
- 32 000 salariés dont 26 000 en situation de handicap
- 66% des EA ont au moins 3 activités
- 50% sous forme juridique commerciale et 50% sous forme associative
- 91% des salariés en CDI
- 42 salariés en moyenne
- 3,2% de la MS consacrée à la formation

*Pour en savoir plus*

- Site web de l'UNEA <https://www.unea.fr>
- Plaquette de présentation [https://www.unea.fr/sites/default/files/plaquette\\_institutionnelle11\\_1.pdf](https://www.unea.fr/sites/default/files/plaquette_institutionnelle11_1.pdf) et dossier de presse <https://www.unea.fr/sites/default/files/unea-dossier-de-presse-2017.pdf>
- Etude KPMG (octobre 2016) : la pertinence économique des Entreprises Adaptées <https://www.unea.fr/file/950/download?token=Clsbn4cs>
- European Confederation of Inclusive Enterprises (EuCIE) [https://www.unea.fr/sites/default/files/cp\\_fr\\_eucie\\_20170118\\_0.pdf](https://www.unea.fr/sites/default/files/cp_fr_eucie_20170118_0.pdf)



## **Le Petit Plus, le recyclage intelligent ET solidaire des déchets**

Créée en 2009 et basée au Blanc-Mesnil (93), Le Petit Plus est une Entreprise Adaptée (EA), c'est-à-dire une entreprise dans laquelle au moins 80% des collaborateurs sont en situation de handicap. Cette structure est spécialisée dans la collecte et le recyclage multi déchets de bureau dans les entreprises et les administrations : gobelets, canettes, bouteilles, papiers, cartons, documents confidentiels, piles, cartouches, ampoules... L'entreprise conseille ses clients publics et privés dans la mise en place de programmes de tri sélectif ; elle a accompagné pendant 2 ans la Fédération des Entreprises de Propreté à la rédaction d'un guide méthodologique sur la mise en place du tri sélectif, qui a donné naissance récemment à l'outil SMART TRI.

Le Petit Plus est arrivée en tête de la sélection des structures retenues pour pitcher le 16 novembre devant les acheteurs publics et l'ensemble des participants. L'occasion pour le GIP Maximilien d'interroger son Fondateur et Président Mathieu BOULLENGER sur l'histoire de l'entreprise, son métier et l'importance des marchés publics pour le développement de ses activités.

En savoir plus : [www.lepetitplus.fr](http://www.lepetitplus.fr) et [contact@lepetitplus.fr](mailto:contact@lepetitplus.fr)

***Quelle est l'histoire de l'entreprise Le Petit Plus ? Pourquoi le choix d'une entreprise adaptée et combien de salariés en situation de handicap employez-vous aujourd'hui ? Quelles prévisions d'embauches avez-vous à moyen terme ?***

Le Petit Plus a été créée en 2009 en tant que filiale d'une première structure appelée Résilience que j'ai créée en 2005 et qui est une entreprise d'insertion par l'activité économique (EI). J'ai choisi le statut d'entreprise adaptée parce que l'utilité sociale m'anime du fait de mon histoire personnelle : d'une part, j'étais un enfant handicapé, d'autre part, ma mère était pionnière dans le domaine de la réduction des risques liés à l'usage de drogues. Nous employons à ce jour 60 collaborateurs et notre objectif est de recruter en CDI chaque année entre 10 et 15 personnes en situation de handicap.

***En quoi est-ce important pour vous de participer à cette rencontre Openmap ESS ? Qu'attendez-vous plus particulièrement de la séance des pitches ? Allez-vous participer aux rencontres bilatérales (networking) avec les acheteurs publics ?***

Participer à un tel évènement est une formidable opportunité pour Le Petit Plus. Nous avons récemment agrandi notre usine de valorisation et nous démarrons un déploiement national sous forme de franchise. Nous poursuivons notre développement et cet Openmap ESS est pour nous l'occasion de rencontrer nos futurs clients. Je souhaite que mon intervention suscite l'intérêt des acheteurs participant à cette matinée, lors de la séance des pitches mais également durant les rendez-vous de networking qui nous donneront l'occasion de proposer nos services.

***Quelles prestations proposez-vous aux acheteurs publics ? Quels sont les marchés publics que vous avez récemment remportés ? Quelle est la part (en %) des marchés publics dans votre chiffre d'affaires ? Celle-ci a-t-elle progressé depuis la création de l'entreprise ?***

Nous permettons aux acheteurs publics d'acheter plus qu'une prestation de collecte des déchets. Nous nous occupons de la phase amont : space planning, mobilier de tri, affichage, conduite du changement...

Par ailleurs, en optimisant la qualité du tri à la source, nous obtenons un bilan économique très positif : en effet, nos clients, en plus de mieux trier leurs déchets, contribuent à la création d'emplois solidaires et renforcent leur démarche d'achats solidaires, ils réalisent aussi de vraies économies. Enfin, nous animons la démarche en permanence en fournissant des reportings très détaillés sur tous les déchets collectés et en proposant des outils de communication pour faire connaître aux collaborateurs l'impact positif de leurs gestes de tri sur l'environnement.

Nous avons récemment remporté des marchés pour la RATP, Plaine Commune, la Caisse des Dépôts et Consignations, la CAF Essonne. En nette augmentation depuis 2016, les marchés publics représentent environ 35% de notre CA. Nous avons aujourd'hui accès à des marchés plus volumineux qu'au démarrage de notre activité et nous avons développé un savoir-faire dans la réponse en groupement momentané d'entreprises (avec des structures de l'ESS partenaires) pour certains marchés.

***Votre entreprise est attributaire d'un marché public de gestion des déchets avec la SNCF. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet ?***

Nous gérons aujourd'hui les déchets de 30 sites soit un périmètre de plus de 20.000 collaborateurs de la SNCF. Dans ces différents bâtiments où nous avons organisé le tri sélectif nous collectons environ 100 tonnes de papiers, cartons et documents confidentiels. Nous avons installé plusieurs centaines de bornes de tri, effectué des réunions de sensibilisation du personnel et créé des plans d'affichage ainsi que des guides de tri pour l'ensemble du personnel. Lors de la consultation, nous étions en concurrence avec l'ensemble des acteurs du recyclage y compris les leaders du secteur. Nous sommes ravis d'avoir démontré notre capacité à traiter des volumes si conséquents, dans les règles de l'art, tout en étant compétitifs d'un point de vue économique.

Notre expérience au sein du Petit Plus démontre le potentiel des entreprises adaptées et des ESAT. Nous mettons en avant la qualité de nos prestations, le respect des exigences de nos clients et notre efficacité. Avoir plus de 80% de collaborateurs en situation de handicap est pour nous une opportunité plus qu'une contrainte et nous sommes tous fiers de mettre en avant, en premier lieu, le professionnalisme et le sens du service.

***De manière globale, que pensez-vous de l'insertion de dispositions sociales dans les marchés publics ? Cela peut-il concourir à une meilleure et plus grande insertion des publics en situation d'handicap ?***

L'insertion de dispositions sociales dans les marchés publics doit être l'occasion pour les acheteurs de s'intéresser aux EA et ESAT (ou aux SIAE). Lancer un appel d'offres réservé ou insérer des dispositions sociales dans un dossier de consultation est selon moi l'opportunité d'effectuer un travail de sourcing et d'entrer dans l'univers passionnant de l'ESS. Il ne s'agit pas d'être complaisant, bien au contraire, l'exigence des donneurs d'ordres tire tout le monde vers le haut, tant les structures que les salariés en situation de handicap qui y travaillent.

Nombre de nos clients ont visité notre usine de valorisation des déchets, parfois plus d'un an avant le lancement de leurs consultations. Dans la plupart des cas nous avons eu des retours positifs des acheteurs qui ne s'attendaient pas à trouver autant de technicité, de matériels industriels et de process. Ils ont également apprécié les compétences de nos collaborateurs, la viabilité de notre modèle économique et la compétitivité de notre offre. Il est important pour nous de mettre en confiance les donneurs d'ordre. Un cercle vertueux émerge de tout cela : les acheteurs publics renforcent leurs démarches d'achats responsables et les EA et ESAT créent des emplois durables et de qualité pour les publics en situation de handicap.



Implantée au cœur de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune, Ares Services Seine-Saint-Denis est une Entreprise d'Insertion (EI) faisant partie du Groupe Ares (Association pour la Réinsertion Economique et Sociale). L'entreprise a développé depuis 2006 son expertise sur les métiers du BTP et du débarras de mobilier. Ares Services propose une prestation clé en main de vidage et recyclage de mobilier et curage de sites.

Travaillant avec les plus grandes entreprises du secteur, ses équipes (14 salariés permanents) interviennent sur les chantiers « Grands Projets » de toute l'Île-de-France. L'établissement accompagne chaque année plus de 90 habitants de la Seine-Saint-Denis en difficulté avec plus de 68% de parcours débouchant sur un emploi ou une formation.

Chiffre d'affaires : 2,6 M€ - Références-clients : Société Générale, KPMG, Veolia, Icade

Site web: <http://www.groupeares.fr/notre-groupe/ares-seine-saint-denis/>

Plaquette de présentation : <http://www.groupeares.fr/wp-content/pdf/autres/Plaquette-AS93-2016.pdf>

*« Pour l'Openmap ESS, nous souhaiterions rencontrer d'autres structures de l'ESS intervenant sur le même territoire avec des activités autour de l'Economie Circulaire, mais aussi confronter nos solutions avec les besoins des acteurs publics du territoire et impulser le développement de nos activités ».*

Laura Martinez, chargée de développement et opérations, Ares Services



APPRO 77

Croix-Rouge insertion-APPRO 77 est une plateforme de ramasse et de distribution alimentaire créée en 2017. Grâce à un réseau de partenaires composé d'une quarantaine d'acteurs de l'industrie alimentaire\*, APPRO 77 récupère chaque année plus de 500 tonnes de denrées alimentaires qui étaient destinées à la destruction ; ces denrées sont redistribuées à un réseau d'une soixantaine d'associations qui œuvrent pour l'accès à l'alimentation de personnes en grande difficulté. A travers cette activité, Croix-Rouge insertion lutte activement contre le gaspillage alimentaire et pour l'accès de tous à une alimentation équilibrée.

Avec un investissement dans un local de 1200m<sup>2</sup>, une équipe d'une vingtaine de salariés et une flotte de 5 véhicules, l'objectif est de développer les partenariats et d'optimiser la ramasse de produits destinés à la destruction. A travers son réseau d'associations, CRI-APPRO 77 veut amplifier les capacités à redistribuer au plus près des personnes dans le besoin.

Les partenaires de CRI-APPRO 77 sont des GMS (grandes et moyennes surfaces) et des entrepôts logistiques alimentant les GMS ou des acteurs de la restauration collective.

(\*) Carrefour, Leclerc, DMG, Stef Logistique, Picard, Grand Frais...

*« L'Openmap économie circulaire est pour APPRO 77 l'opportunité de faire connaître notre projet et de développer des partenariats avec les acheteurs publics. Dans le cadre des achats publics, beaucoup de marchés peuvent faire l'objet de clauses qui permettraient de flêcher systématiquement les produits non-consommés vers notre plateforme, tout en lui donnant des moyens pour renforcer son action. A travers l'Openmap, c'est ce message que nous voulons faire passer et cet échange avec les acheteurs publics que nous souhaitons initier. »*

Flavien Guittard, Directeur, Croix-Rouge insertion-APPRO 77

# EXTRAMUROS

Créée en septembre 2007, Extramuros est une Entreprise d'Insertion (EI) pionnière en France de l'up-cycling, une forme de recyclage qui se caractérise par la création de valeur ajoutée. Située à Gennevilliers, elle crée et fabrique des objets à partir de matériaux récupérés et revalorisés. Elle a notamment développé une expertise très forte en menuiserie et propose à une clientèle professionnelle du mobilier de bureau haut de gamme réalisé à partir de bois récupéré.

Extramuros propose à ses clients privés (Groupe La Poste, Veolia, Vinci, SNCF, ADP...) ou publics (Mairie de Gennevilliers, Mairie de Clichy, Fabrique du Métro / Grand Paris...) de s'équiper avec du mobilier porteur de sens et sur-mesure. La démarche d'économie circulaire est d'autant plus forte lorsque les « déchets » de bois d'un client deviennent ensuite la matière première du mobilier créé pour lui. Extramuros est impliquée dans l'éco-conception, c'est-à-dire qu'elle tient compte du cycle de vie complet de ses créations dans leur conception, en utilisant les matériaux les moins nocifs possible pour l'environnement. En plus de cette démarche écologique, Extramuros met la production de ses objets au service d'un projet d'insertion en recrutant des personnes éloignées de l'emploi, encadrées par des professionnels d'expérience.

Site web : [www.extramuros-paris.com](http://www.extramuros-paris.com) Chiffre d'affaires : 300 000 €

*« Extramuros est heureux de participer à la séance de pitches afin de mieux connaître et se faire connaître des acteurs publics et de découvrir et rencontrer les autres structures sélectionnées, en étant persuadé qu'une synergie entre ces structures est possible. »*

Julien Richardson, Directeur, Extramuros



Créée en juillet 2016, Lemon Aide est une entreprise de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) basée à Pantin (93) spécialiste de la logistique du recyclage. Les prestations proposées comprennent la collecte, le tri, le conditionnement et l'envoi de matières recyclables vers des filières adaptées, participant ainsi à une dynamique d'économie circulaire. L'offre de service est particulièrement adaptée au milieu urbain et permet de répondre aux contraintes légales et réglementaires des acheteurs publics.

Lemon Aide est le fruit de l'alliance entre la start up Lemon Tri, la Fondation Agir Contre l'Exclusion et Danone qui ont mis en commun leurs expertises au service d'une économie circulaire et inclusive, via un modèle viable financièrement et vertueux sur un plan social et environnemental.

La structure propose des contrats d'insertion par l'activité économique et un accompagnement socio-professionnel intensif d'une durée de six mois à des personnes éloignées de l'emploi et leur offre des perspectives d'évolution durable sur le marché du travail. Le parcours Lemon Aide est particulièrement dense et exigeant : les formations et l'accompagnement socio-professionnel représentent 20% du temps de travail des collaborateurs en insertion, les Lemonaiders.

Site web : <https://www.lemonaide.fr/>

Chiffre d'affaires : 400 000 € (prévisionnel 2017)

Références-clients : Hermès, Galeries Lafayette, Université Nanterre, IUT Saint Denis, Gares SNCF (Austerlitz, Créteil-Pompadour...), Radio France, Ministère de l'Intérieur...

*« Start-up de l'économie circulaire, nous souhaitons mieux connaître et rencontrer des acheteurs publics afin de leur proposer une offre de service adaptée à leurs besoins. »*

Julien Guillou, Directeur commercial, Lemon Aide

Créée en 2008, Nouvelle Attitude est une structure d'Insertion par l'Activité Economique conventionnée par l'Etat et le Pôle Emploi qui porte un projet d'économie circulaire et solidaire ; circulaire au travers de la collecte et du recyclage du papier en boucle courte sur le territoire français ; solidaire et social car Nouvelle Attitude forme ses salariés et les accompagne pour retrouver un emploi ou une formation qualifiante durant leur parcours dans l'entreprise. En 2016, 9 personnes sur 10 avaient une sortie dynamique\*.

Depuis 2012, Nouvelle Attitude, devenue filiale du Groupe La Poste, est responsable du tri des papiers de bureaux en vue de leur transformation et de leur redirection vers les papetiers recycleurs situés en France. En 2012, parallèlement, La Poste lance Recy'go, une offre de collecte des papiers et des cartons de bureau auprès des entreprises et des collectivités locales. Cette offre est un modèle original et vertueux qui s'appuie sur les moyens industriels du groupe et le professionnalisme des facteurs qui, venus pour collecter ou distribuer le courrier dans une entreprise, repartent avec les papiers de bureau usagés, sans émission de CO2 supplémentaire.

En 2017, Nouvelle Attitude a fait le choix de s'inscrire dans une démarche ISO 26000 visant à intégrer à tous les stades de ses activités et prises de décision, des dimensions sociales et environnementales ambitieuses. L'entreprise vient d'obtenir sa première évaluation.

(\*) Pour rappel, une sortie dynamique est caractérisée par un emploi en CDI, un CDD de plus de 6 mois, une création d'entreprise, une entrée en formation qualifiante.

Site web : [www.nouvelle-attitude.fr](http://www.nouvelle-attitude.fr)

Chiffre d'affaires : 10 M€ - Effectif : 130

Références : Pôle Emploi, Assurance Maladie, URSSAF, CCI de France, Allocations Familiales, Université de Strasbourg, Préfecture de Corse du sud

*« Nous attendons de l'Openmap ESS de pouvoir présenter et faire connaître l'offre Recy'go avec Nouvelle Attitude, solution innovante, nationale, vertueuse qui associe l'ESS et l'économie circulaire. Notre solution répond aux besoins des collectivités et du secteur public qui sera présent à la plénière de cet événement. Par exemple, nous permettons ainsi de répondre à l'objectif d'achat de 25% au moins de papier recyclé dans la filière papetière française et nous contribuons au futur Plan régional de gestion et de réduction des déchets (PRGRD) du Conseil régional ».*

Pascale Ghio, Directrice Générale, Nouvelle attitude

## A propos du GIP Maximilien

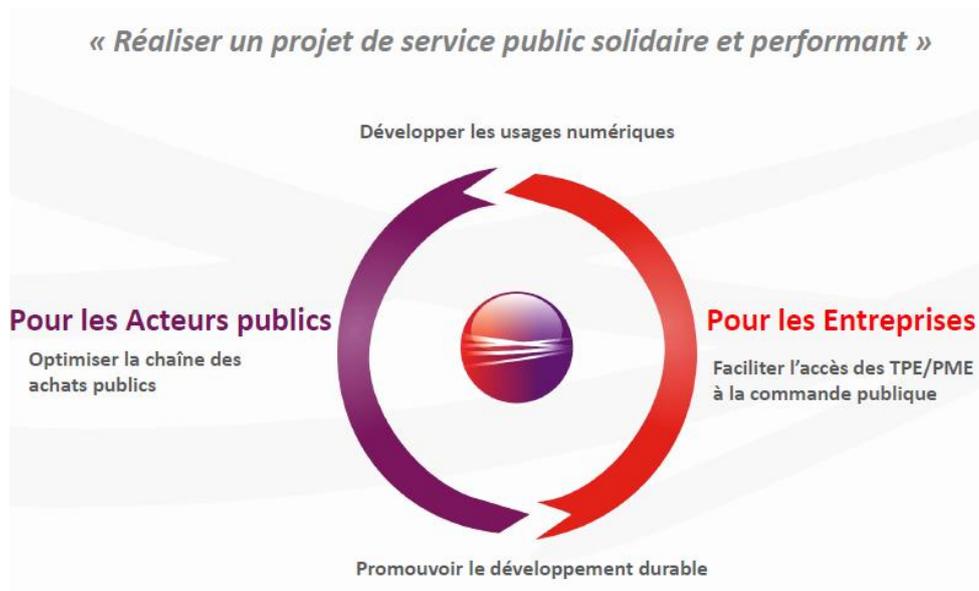
Initié en 2013 par la Région Île-de-France, Maximilien est le portail des marchés publics franciliens ainsi qu'un réseau des achats responsables.

Le GIP Maximilien fédère aujourd'hui 160 membres de toutes tailles (la Région Ile-de-France, l'ensemble des départements dont la ville de Paris, des communes, des EPCI, des syndicats locaux, etc) et de natures juridiques très différentes (Collectivités, Lycées, OPH, CCAS, SEM, GIP, etc).



Le projet Maximilien répond à deux grands enjeux :

- **Rendre les marchés publics plus accessibles aux entreprises** et notamment les TPE/PME en leur proposant des services gratuits.
- **Développer les usages numériques au sein des services publics locaux et des entreprises** dans le but d'impulser l'e-administration par le biais des marchés publics.



Outre la dématérialisation des marchés publics, Maximilien propose de nombreux services complémentaires:

- Plateforme de dématérialisation des marchés publics
- Télétransmission des actes au contrôle de légalité
- Module achat en groupement de commandes
- Mise à disposition gratuite de certificats électroniques RGS\*\*
- Module gestion des commissions d'appels d'offres
- Outil de rédaction des appels d'offres (clausier)
- Accès à une base importante et partagée de DCE
- Accès à un espace collaboratif partagé avec tous les membres

La contribution annuelle pour les acheteurs publics, basée **sur des principes de mutualisation et de solidarité** comprend l'ensemble des services.

Maximilien participe à de nombreux projets régionaux et nationaux en lien avec le SGMAP (MPS), la DAJ (Observatoire économique de l'achat public), la DAE, le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, en lien avec d'autres plateformes de dématérialisation : GIP e-bourgogne-franche-comté, Mégalis Bretagne, PLACE, ... et réseaux locaux d'achats responsables.

Le GIP anime également le réseau francilien des achats responsables et travaille sur différents sujets en lien avec la commande publique.

## La Mission d'Appui au développement des Clauses Sociales (MACS) dans les marchés publics en Ile-de-France

La MACS est un projet financé par la DIRECCTE d'Ile-de-France et le FSE (Fonds Social Européen). Son pilotage a été confié au GIP Maximilien (initié par la Région Ile-de-France) en juillet 2016.



### Contexte : le Grand Paris

L'Île-de-France va connaître, au cours des prochaines années, une profonde mutation de son territoire grâce à la réalisation des projets d'aménagement liés au Grand Paris. Les investissements, sans précédent, consacrés notamment au développement des transports et à la construction de logements vont offrir des opportunités exceptionnelles favorisant l'émergence de nouvelles activités et de pôles économiques qui permettront la création de nombreux emplois.

Dans le cadre de ces chantiers, une [charte de Responsabilité Sociale des Entreprises pour la réalisation des marchés du Grand Paris](#) a été signée le 5 octobre 2015 par la Société du Grand Paris, la SNCF Réseau Île-de-France et la RATP, conformément aux décisions du Comité interministériel Grand Paris du 14 avril 2015.

**L'objectif de cette charte est de faciliter l'accès des TPE / PME / ETI à la commande publique** grâce à l'allotissement, la dématérialisation des marchés, une visibilité accrue sur les investissements, ainsi que de faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à un emploi durable grâce à l'inscription de clauses sociales dans les marchés du Grand Paris.

À ce titre, **la charte a introduit la mise en place d'une Mission d'Appui au développement des Clauses Sociales (MACS)** dans le but de [faciliter la mise en œuvre des clauses sociales, de coordonner les acteurs de l'insertion sur les territoires et de consolider les données relatives à l'insertion professionnelle au niveau régional.](#)

### Les missions de la MACS / Le plan d'action régional

Chargé du pilotage et de l'animation de la MACS, le GIP Maximilien porte deux missions principales :

- **Développer les clauses sociales et l'emploi durable au travers de la commande publique.**
- **Mobiliser et coordonner les acteurs qui interviennent sur les aspects sociaux de la commande publique.**

Trois grands axes ont été définis aux termes d'un plan d'action à l'échelle régionale :

- ➊ **Mobiliser les donneurs d'ordre pour accroître le nombre de marchés clausés** (contenant des aspects sociaux), regrouper ceux-ci sur un site internet unique, promouvoir et essayer les bonnes pratiques, harmoniser la rédaction des clauses.
- ➋ **Suivre les données qualitatives en matière sociale et promouvoir les parcours durables via la création d'un opendata social.** L'enjeu est de pouvoir disposer et partager des données affinées sur la clause sociale au regard de la diversité des secteurs d'activité, de mesurer l'effet des clauses, de suivre les données liées aux parcours pour favoriser l'emploi durable ainsi que contribuer au maillage du territoire. Tout ceci devant contribuer à améliorer et sensibiliser les possibilités de gestion prévisionnelle des marchés.
- ➌ **Mobiliser les TPE-PME et les structures de l'ESS** (notamment les IAE et le secteur du handicap) aux marchés publics du Grand Paris comportant des dispositions sociales : sensibiliser les acteurs économiques aux enjeux des marchés publics et aux outils à disposition, identifier leurs besoins en matière de formation et d'accompagnement et enfin, évaluer leur accès aux marchés publics.

### Les acteurs mobilisés autour de la MACS

De nombreux acteurs et partenaires sont réunis autour des missions et objectifs de la MACS :

- ✓ Des experts dans les domaines de l'insertion/SIAE (URTIE, GRAFIE), du handicap (UNEA, GESAT), de l'emploi et de la formation (Pôle Emploi, ARML, Cheops).
- ✓ Les maîtres d'ouvrage (MOA) du Grand Paris : RATP, SNCF Réseau, Société du Grand Paris...
- ✓ Le réseau d'entreprises de l'observatoire BTP de l'insertion : FRTP, FFB, Scoop BTP, CAPEB IDF...
- ✓ Les coordinateurs départementaux des clauses sociales : 75 (EPEC), 77 (MEI Melun Val de Seine), 78 (GIP Activity), 91 (Atout Plie), 92 (MEF Nanterre), 93 (Conseil Départemental), 94 (Conseil Départemental), 95 (Réflexes 95).



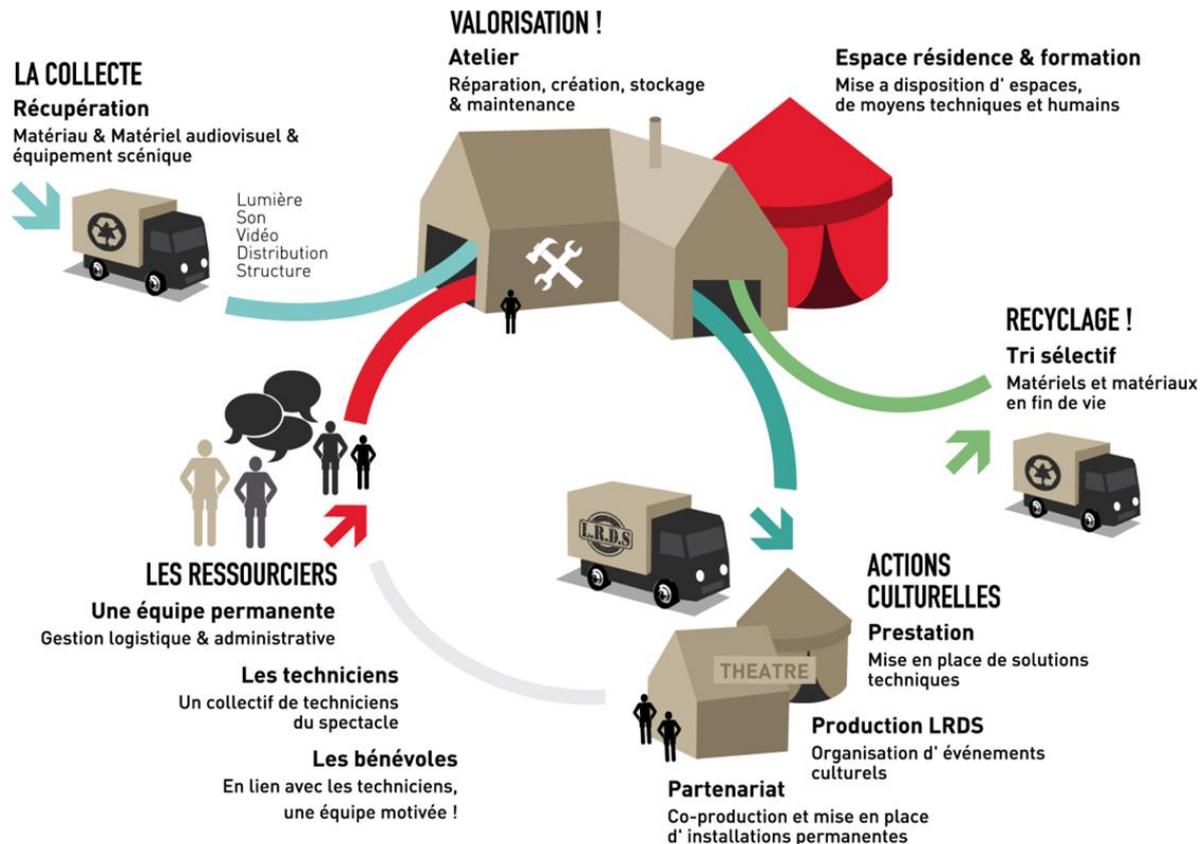
### Liens utiles

Le site du GIP Maximilien <http://www.maximilien.fr/> et son compte twitter @GIP\_MAXIMILIEN

Le blog des Rencontres Openmap ESS <https://Openmapsocial.wordpress.com/>

Retour sur le 1<sup>er</sup> Openmap ESS du 18 mai 2017 <https://Openmapsocial.wordpress.com/les-moments-forts-de-la-matinee/>

### UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU SERVICE DU SPECTACLE !



Au carrefour du réemploi et de l'économie sociale et solidaire, La Ressourcerie du Spectacle (LRDS) investit les champs du spectacle et de l'événementiel en accompagnant les acteurs culturels et artistiques dans l'élaboration et la mise en œuvre créative et technique de leurs projets. : une structure qui rassemble, valorise et partage des savoirs et des ressources, par la collecte et le réemploi de matériel et de matériaux, dans le but de proposer des solutions techniques responsables et favoriser de nouvelles formes de création artistique.

« Le 16 novembre 2017, La Ressourcerie du Spectacle accueille l'Openmap ESS : l'opportunité de faire découvrir aux acheteurs publics un lieu de travail atypique et des initiatives innovantes. La question des clauses sociales dans les marchés publics est un sujet qui touche particulièrement les structures associatives car elle renvoie à plusieurs enjeux : la capacité de petites structures à pouvoir répondre et donc être des acteurs économiques mieux implantés sur le territoire pour valoriser l'ESS, mais aussi une ressource alternative pour faire face à la diminution des dotations publiques tout en s'interrogeant sur la notion de non lucrativité propre aux associations... Pour faire face aux mutations économiques et géopolitiques avec la réforme des territoires et Le Grand Paris naissant, il est important d'avoir des moments de rencontres et d'échanges. »

<http://www.ressourcerieduspectacle.fr>